

Bonne fête des pères !

Dimanche 21 juin 2020



Comité des Loisirs Notre-Dame

Le terrain de pétanque est maintenant ouvert. Vous pouvez l'utiliser mais vous devez suivre les restrictions de la Santé Publique. Nous vous suggérons d'apporter vos chaises, votre désinfectant ainsi qu'une bouteille d'eau.

L'aménagement paysagé et des bancs seront bientôt ajoutés.

Bonne saison!

Terrain de pétanque



Défi relevé avec brio !

Ouverture officielle
du jardin pédagogique
intergénérationnel

Texte en p.6



OFFRE D'EMPLOI / Animateur/animateur horticole

Voir à la p.7

Veillez noter que le bureau municipal est maintenant ouvert au public aux heures habituelles



Bureau municipal maintenant ouvert au public.

Heures d'ouverture : LUNDI - MERCREDI - JEUDI :
de 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h00

Tél.: 450 296-4710 / Télécopieur : 450 296-5001
Adresse courriel : notredamedestanbridge@videotron.ca
Site internet : www.notredamedestanbridge.qc.ca

Pour rejoindre l'inspecteur en voirie: M. Réal Pinsonnault cell.: 450 357-6358

Il n'est pas possible pour le moment de rencontrer l'inspectrice en bâtiment et en environnement. Veuillez téléphoner au bureau municipal 450 296-4710 et nous vous mettrons en contact avec la personne désignée.

Vous pouvez aussi consulter les procès-verbaux, les règlements ainsi que les règlements d'urbanisme sur le site web de la municipalité.

CALENDRIER DES ASSEMBLÉES DES DIFFÉRENTS ORGANISMES DE LA MUNICIPALITÉ EN 2020



Veillez prendre note que toutes les assemblées des différents comités se feront en (hui clos) et seront diffuser sur le site web de la municipalité.

Conseil municipal: Le lundi 6 juillet à 19h30 à l'Hôtel de ville (huis clos)

Comité des Loisirs: Les réunions de juin et juillet auront lieux à huis clos.

Comité du CDS: 17 juin à 19h00 à l'Hôtel de ville à huis clos.

Fabrique:

Pour tout savoir à Notre-Dame-de-Stanbridge

1. Lire l'Ami, votre journal
2. Visiter www.notredamedestanbridge.qc.ca
3. Voir le Babillard chez AXEP
4. Participer aux projets du comité de développement stanbridgeois

L'AMI

Heure de tombée pour le journal L'AMI : Remettre vos articles pour le dernier vendredi du mois. Pour l'AMI du mois de juillet 2020 ce sera vendredi le 26 juin 2020, par courriel : notredamedestanbridge@videotron.ca

Le journal L'AMI est distribué en 305 exemplaires dans Notre-Dame-de-Stanbridge.

Collaborateurs(trices) Sylvie Poulin: *graphiste, mise en page*, ressources.nds@videotron.ca
Jacques DeLadurantaye: *photographe*.
Carole Dansereau, Ginette S. Gendreault, Gisèle Bonhomme, Eve Paquin.
Suzanne Marcoux: *correction*

MOT du Maire

Enfin l'été est à nos portes !

Bon nombre de nos citoyens sont à l'ouvrage. Les semences viennent de se terminer et déjà nos agriculteurs ont fait la première coupe du foin. Ce parfum de foin coupé est toujours aussi agréable et nous rappelle le bien être de vivre en campagne. Mais la campagne a aussi des inconvénients dont l'accès à l'internet haute-vitesse. Présentement, la MRC travaille très fort à mettre de la pression sur les différents paliers gouvernementaux afin d'accélérer les délais pour obtenir les autorisations pour la location et le remplacement de certains poteaux. Malgré ces embûches, la compagnie IHR travaille d'arrache pied afin de faire avancer le projet le plus rapidement possible. À cet effet, ils font des demandes d'autorisation à la Municipalité pour l'installation de poteaux supplémentaires. Ne nous décourageons pas, nous serons quand même dans les premières municipalités desservies.

Dans un autre ordre d'idées, nous demandons votre précieuse collaboration pour la gestion de nos matières résiduelles. Nous vous rappelons de porter attention aux matières que vous recyclez et ce que vous disposez dans votre bac à compostage. Aucun plastique ne se composte. Le recyclage n'est pas une poubelle. Surveillez nos réseaux sociaux et les informations diffusées afin de bien être informé. Il ne faut pas oublier que la Municipalité paie des pénalités pour des voyages de recyclage et de compostage non conformes et que le tout a un impact sur le montant des taxes. Aidez nous à vous aider. De plus, n'oubliez pas que nous avons notre conteneur pour la récupération du verre dans le stationnement de la municipalité. Ensemble nous pouvons faire des gestes significatifs afin de protéger notre planète.

Vous avez peut-être remarqué que la municipalité travaille à faire avancer les divers projets en cours. Le pavage du rang St-Charles Ouest est terminé ainsi que le chemin Walbridge. Dans le prochain mois, nous procéderons au lignage des routes.

Cette année, il n'y aura pas de festivité de la St-Jean-Baptiste dû au Covid-19. Ceci ne nous empêche pas de festoyer avec des amis ou de la famille en respectant les consignes de Santé Canada. Cette fête demeure quand même notre fête nationale. Amusez-vous en toute sécurité et Bonne St-Jean-Baptiste à tous. !

Daniel Tétreault, Maire

Résumé de la séance ordinaire du Conseil municipal du 1er juin 2020

- Contribution au montant de 300\$ à la Société d'agriculture de Missisquoi pour la tenue d'un barbecue bénéfice le 20 juin 2020;
- Présentation du projet de règlement no 437-20 modifiant le règlement no 315-08 sur le zonage, afin d'ajouter des normes relatives aux maisons d'invités;
- Contrat de vidange de la fosse septique et des postes de pompage à Fosse septique Sanibert inc au montant de 22 765.05 \$ taxes incluses;
- Contrat de fauchage du bord des routes (2 coupes) à André Paris inc. au montant de 2 676.00 \$ plus taxes;
- Appel de proposition à deux entrepreneurs pour le lignage des chemins 2020;
- Demande d'autorisation de IHR pour l'installation d'une ligne aérienne rang St-Edouard et d'une ligne souterraine face au 574, rang St-Joseph concernant l'internet haute-vitesse;
- Contrat de pavage du chemin Walbridge à Pavage Maska inc. au montant de 20 889.37 \$ taxes incluses;

Dorénavant nos assemblées sont filmées, vous pouvez visionner le déroulement en vous rendant sur notre site internet au www.notredamedestanbridge.qc.ca . Si vous avez des questions, des demandes ou autres à soumettre aux membres du conseil, vous pouvez nous envoyer un message par courriel à l'adresse de la municipalité notredamedestan-bridge@videotron.ca avant l'assemblée et nous les présenterons aux élus lors de l'assemblée.

Le bureau municipal sera fermé, durant la période estivale du lundi 20 juillet au vendredi 31 juillet 2020 inclusivement



Dates des prochaines assemblées de Conseil :

Lundi 6 juillet 2020 à 19h30

Lundi 10 août 2020 à 19h30

Mardi 8 septembre 2020 à 19h30

ENSEMBLE SOUTENONS L'ENGAGEMENT DES PÈRES

DU 15 AU 21 JUIN



Du 15 au 21 juin 2020
SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA
PATERNITÉ

Le 21 juin
est la fête
des pères.



339-10 - RM 410 et 308-07

Extraits du règlement concernant le contrôle des animaux



En tout temps, un chien qui se retrouve à l'extérieur de sa propriété privée doit être tenu en laisse. Donc dans les parcs de la municipalité, sur le terrain de l'école et des Loisirs tous les chiens doivent être tenus en laisse.

Le propriétaire ou gardien du chien doit avoir en sa possession un sac et doit ramasser les excréments de son animal.

De plus tout chien sur le territoire de la municipalité doit avoir une médaille. Vous pouvez vous la procurer au bureau municipal au coût de 5\$.

ANIMAL ERRANT

Il est défendu de laisser un animal errer dans une *Place Publique* ou sur une propriété privée autre que celle du *Gardien* de l'animal, sans le consentement du propriétaire ou de l'occupant des lieux. Tout animal se trouvant sur une telle propriété privée sans son *Gardien* est présumé s'y trouver sans le consentement du propriétaire ou de l'occupant

NUISANCES

Les faits, circonstances, gestes et actes suivants, concernant ou commis par le *Gardien* d'un animal ou par l'animal lui-même, constituent une infraction de responsabilité absolue et sont des nuisances :

1. Le fait, pour le *Gardien* d'un animal de laisser aboyer, hurler, ou faire du bruit, de façon à ce qu'une personne raisonnable soit incommodée.

Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions des présents règlements commet une infraction et est passible de payer des amendes.

1. Pour une première infraction, une amende minimale de 100 \$ et d'au plus 1 000 \$ ainsi que des frais pour une personne physique et d'une amende minimale de 200 \$ et d'au plus 2 000 \$ ainsi que des frais pour une personne morale.

2. Pour une deuxième infraction à l'un des articles ci-haut mentionnés commise au cours des 12 mois subséquents, d'une amende minimale de 200 \$ et d'au plus 2 000 \$ ainsi que des frais pour une personne physique et d'une amende minimale de 400 \$ et d'au plus 4 000 \$ ainsi que des frais pour une personne morale.



Des nouvelles de Notre-Dame-de-Stanbridge

Par Carole Dansereau



Défi relevé avec brio !

C'est avec grand plaisir que nous célébrerons avec les élèves, le personnel de l'école, les aînés et citoyens l'ouverture officielle de notre jardin le **lundi 22 ou le mardi 23 juin** en matinée selon l'humeur de Mère Nature. Bien sûr, nous aurions aimé que cet événement soit davantage grandiose, mais compte tenu de la situation, nous fêterons de façon plus modeste la mise en place de ce formidable projet intergénérationnel réalisé avec plusieurs acteurs issus de notre petite communauté.

Nous pouvons ainsi dire mission accomplie. Ensemble, nous avons relevé plusieurs défis et trouvé des solutions créatives aux embûches rencontrées. Chapeau aux artisans de la conception et de l'aménagement du jardin ! Chapeau au personnel de l'école qui a accueilli les élèves dans des conditions pas faciles en leur offrant un environnement sécuritaire et rassurant. Chapeau aux bénévoles qui, pendant cinq semaines, ont animé et accompagné tous les élèves de l'école lors de différents ateliers horticoles.

Pour souligner cet événement, chaque participant sera muni d'un fanion réalisé avec des branches d'arbres fruitiers, teinté aux couleurs vives, et formera à l'intérieur du jardin un arc-en-ciel, celui tant sollicité cet hiver. Par ce geste, nous désirons démontrer notre détermination à dire oui à la vie! Après avoir pris le temps d'admirer tous ces légumes et fruits, semés et plantés avec beaucoup d'amour ce printemps par les élèves et bénévoles, nous serons invités à déguster des petites surprises préparées par le Marché Gendreau.

Au retour des vacances, l'équipe de bénévoles sera une fois de plus présente auprès des élèves pour cuisiner et transformer les produits que Mère Nature nous envoie si généreusement. Un rendez-vous à ne pas manquer !

À vous toutes et tous, je vous souhaite un très bel été de jardinage et surtout de très belles rencontres !

À très bientôt,

Carole Dansereau, conseillère municipale,
dossier MADA (Municipalité amie des aînés)

Responsable du projet « Ô jardin des ancêtres »



Les fanions réalisés sous la supervision de Martine Bellavance, artiste peintre.



Le Comité de Développement Stanbridgeois

Par: Carole Dansereau

OFFRE D'EMPLOI



« Ô Jardin des ancêtres » est une initiative du Comité de développement Stanbridgeois et mis en place à Notre-Dame-de-Stanbridge depuis seulement six semaines. Ce dernier est situé derrière l'église adjacent à la cour d'école. Des animations horticoles sont présentement offertes aux élèves de l'école primaire par des bénévoles. Une inscription est en cours pour que les familles des élèves puissent y avoir accès durant l'été. Des emplacements sont également réservés aux citoyens intéressés à cultiver une parcelle du jardin. Des animations horticoles sont offertes durant la saison estivale aux enfants, jardiniers et citoyens.

Titre du poste demandé :

Animateur/ animatrice horticole

Rôle et responsabilités

En étroite collaboration avec les personnes impliquées Ô Jardin des ancêtres :

- Entretien et poursuivre l'aménagement du jardin « Ô Jardin des ancêtres »
- Assurer l'entretien de deux autres parcs, l'un situé à l'hôtel de ville et l'autre sur le site Malmaison
- Animer auprès des enfants, jardiniers et citoyens différents ateliers horticoles.
- Soutenir et participer avec le comité à différentes tâches en lien avec le jardinage
- Exercer différentes tâches tout au long de l'été selon le calendrier existant : pose de tuteur, taille, éclaircissement, semis, etc.
- Identifier les légumes prêts à être récoltés et inviter les gens à les cueillir
- Contrôler les ravageurs et les maladies par des approches écologiques et biologiques
- S'assurer que les mesures de la santé publique soient respectées

Profil recherché

- Expériences et connaissances en horticulture et en culture de légumes
- Connaissance de la permaculture (un atout)
- Facilité à communiquer et à créer des liens
- Bonne humeur et volonté à travailler en équipe
- Étudiant ou étudiante en horticulture (un atout)

Conditions

- Emploi contractuel de 270 heures de juin à septembre, salaire très intéressant
- Poste qui s'adresse aux personnes de 29 ans et moins
- L'employé doit être disponible les fins de semaines et certains soirs de la semaine
- Le nombre d'heures peut varier d'une semaine à l'autre en fonction des besoins d'entretien du jardin
- Début d'entrée en poste le 22 juin 2020

Envoyer votre CV (lettre de motivation serait appréciée) à carole.dansereau@gmail.com ou communiquer au 514.714.1721. Seules les personnes retenues seront contactées.

La MRC rappelle au résidents de Brome-Missisquoi, que l'Écocentre régional de Cowansville, situé au 2500, rang St-Joseph, est ouvert gratuitement du lundi au samedi. Le service complet vous permet de valoriser vos matières et ce, avec peu d'attente !!

IMPORTANT

- Si vous présentez des symptômes, restez à la maison
- Gants **obligatoires**, masque recommandé
- Débarquez **vous-même** vos matières, **aucune aide possible** sur place
- Portez des souliers fermés

Triez vos matières avant votre arrivée
Remorque résidentielle – Quantité résidentielle

Compost disponible sur place gratuitement – Apportez vos pelles, sacs et contenants

[Consultez le lien : Procédures et mesure de protection obligatoires.](#)

<https://region-brome-missisquoi.ca/wp-content/uploads/2020/04/Proc%C3%A9dures-et-mesures-de-protection.pdf>

https://mrcbm.qc.ca/fr/residu_index.php

Les 5 écocentres (Bromont, Bedford, Farnham, Lac-Brome et Sutton) seront fermés pour les mois de juin et juillet 2020, en raison des risques à la santé associés à la proximité du personnel en place sachant que ceux-ci assurent aussi le service essentiel des travaux publics de leurs Villes.



ÉCOCENTRES
BROME-MISSISQUOI

ÉCOCENTRE RÉGIONAL DE COWANSVILLE OUVERT

Lundi au jeudi 7h30-16h30
Vendredi 7h30-12h et 13h-16h30
Samedi 8h-12h et 12h30-16h
Dimanche Fermé

***fermé le 24 juin et 1er juillet**

IMPORTANT

- Gratuit pour les résidents de la MRC Brome-Missisquoi
- Mesures de protection en place
- Compost disponible
- Peu d'attente

BMVERT.CA



INFO COVID-19

Les masques, lingettes et gants souillés doivent **OBLIGATOIREMENT être mis dans des sacs fermés dans la poubelle à déchets**

Merci de votre collaboration

MRC BROME-MISSISQUOI.CA

COMPOST



Pour les résidents de Notre-Dame-de-Stanbridge

Vous pouvez dès maintenant vous procurer du compost au site de traitement des eaux usées.
Communiquez avec la municipalité les lundis, mercredis et jeudis
entre 8h et midi et de 13h15 à 17h pour un rendez-vous pour récupérer le compost.



Nous demandons au citoyens de porter une attention particulière à ce que vous mettez dans votre bac brun. La plate forme de compostage de Cowansville nous a informé que des matières autres qu'organiques se sont retrouvées dans le compost. S.V.P. soyez vigilant.

Merci !

La collecte des ordures se fait une fois par mois, alors il est important de bien gérer ses poubelles.

Voici un rappel de ce qui peut se mettre dans le bac brun : (résidus de cuisine, résidus de jardins, papier / carton souillé et non ciré, cendres froides, litières à chat ou d'animaux domestiques ainsi que les copaux de bois, poils, plumes, cheveux etc.

En compostant de façon responsable vous verrez votre bac de poubelle diminué de moitié.

S.V.P. n'utiliser pas les bacs de vos voisins sans leur consentement pour y déposer vos matières.

Merci pour votre précieuse collaboration.



SANI-ÉCO Inc.
la compagnie de traitement du recyclage nous a avisé que beaucoup de matières non recyclables ont été déposées dans les (bacs bleus).





BICYCLETTES NON AUTORISÉES SUR LE TERRAIN DE PÉTANQUE

Nous avons remarqué que des personnes se promènent avec leur bicyclette sur notre nouveau terrain de pétanque. **Avis aux parents de surveiller leurs enfants S.V.P.** Nous nous efforçons de mettre à la disposition de la population des infrastructures en bonne condition, aidez-nous à les garder ainsi.

Merci !



RÈGLES DU JEU DE PÉTANQUE

Le but du jeu est d'approcher ses boules au plus près du "but ou cochonnet" de celles de son adversaire.

La première équipe qui totalise 13 points après plusieurs "mènes" a gagné la partie.

Ce jeu se joue soit 1 contre 1, soit en 2 équipes de 2 ou 3 joueurs :

- Tête-à-tête : 1 contre 1 avec 3 boules chacun
- Doublette : 2 contre 2 avec 3 boules chacun
- Triplette : 3 contre 3 avec 2 boules chacun Il ne doit pas y avoir plus de 12 boules sur le terrain.

Ce jeu se pratique avec des boules 100% en acier, une bille en bois dur appelée "**but ou cochonnet**", jouées à partir d'un cercle de 50 cm de diamètre, soit posé, soit tracé sur le sol.

On tire au sort l'équipe qui commence à jouer. N'importe quel joueur de cette équipe choisit le point de départ et se place dans le cercle. Quand il joue, les pieds du joueur ne doivent pas sortir du cercle avant que sa boule ait atteint le sol.

Ce joueur lance alors le "but ou cochonnet" à une distance comprise entre 6 et 10 m. Le "but" doit être au moins à 1 m de tout obstacle (mur, arbre,...).

Il lance ensuite sa première boule, essayant de la placer le plus près possible du "but".

Un joueur de la 2ème équipe rentre alors dans le cercle et essaye soit en pointant de placer sa boule plus près du "but" que la boule de son adversaire, soit de chasser cette dernière en la tirant. La boule la plus proche du "but" mène le jeu.

S'il réussit, c'est à un joueur de la 1ère équipe de rejouer. S'il ne réussit pas, les joueurs de son équipe jouent leurs boules jusqu'à ce qu'ils reprennent le point ou qu'ils n'aient plus de boules à jouer.

Quand une des équipes n'a plus de boules en main, les joueurs de l'autre équipe jouent celles qui leur restent, essayant de les placer le mieux possible.

Quand les deux équipes n'ont plus de boules, on compte les points. Une équipe marque autant de points qu'elle a de boules plus proches du "but" que celle de l'adversaire. C'est la fin de la "mène".

L'un des joueurs de l'équipe gagnante lance alors le "but" du point où il se trouve et le jeu continue jusqu'à ce qu'une des équipes marque 13 points.

Règles de jeu sur le site : <http://boutique.obut.fr/services-et-conseils/regles-jeu-de-petanque.html>



Mon bac *Ô jardin des Ancêtres*

Comme vous avez probablement tous vus, le projet *Ô jardin des Ancêtres* a débuté en force. Les bénévoles et les élèves de l'école St-Joseph ont planté dans les bacs et appris beaucoup de choses intéressantes avec Carole et André. J'ai la chance d'avoir la moitié d'un bac pour cultiver mes plantes médicinales. Dans cet espace j'ai mis les plantes suivantes : mélisse, agastache, ciboulette, camomille, estragon, thym, oseille et basilic.



Pourquoi ai-je choisi ces plantes médicinales ? Pour les propriétés et bienfaits suivants :

Mélisse : antivirale, calmante, digestive et sédative. Elle soulage les gazs et les maux de ventre, elle soulage aussi les palpitations et calme l'anxiété et les douleurs musculaires.

Camomille : antalgique, antispasmodique et sédative. Elle soulage les yeux rouges et fatigués, les bursites, les tendinites, les diarrhées et les troubles gastro-intestinaux.

Basilic : calmant, digestif et tonique nerveux. Il apaise les maux de tête, la digestion difficile, les maux de dos et il soulage aussi la fatigue chronique et les épuisements.

Thym : antispasmodique, antiseptique, expectorant et antioxydant. Il désinfecte les plaies, traite les ulcères buccaux, élimine les virus et aide lors de rhume, grippe, toux, asthme et bronchite.

Estragon : digestif, antiseptique, antispasmodique et emménagogue. Il est utile pour toutes les sortes de spasmes, pour les rhumatismes et pour régularisé les règles.

J'ai hâte de cultiver, récolter et transformer toutes ces plantes médicinales afin de pouvoir profiter de tous leurs bienfaits. En attendant je vous laisse ici une recette d'onguent à la mélisse qui sera très efficace contre les douleurs musculaires et articulaires, surtout si vous vous entrainer beaucoup comme moi.

Onguent à la mélisse

- 250 ml d'huile d'olive à la mélisse
- 60 ml de cire d'abeille en petits morceaux

Pour l'huile d'olive à la mélisse, on fait macéré les feuilles fraîches de mélisse dans e l'huile d'olive pendant 21 jours dans un pot en verre. On le ferme avec un coton à fromage afin de laisser s'échapper l'humidité des feuilles. On filtre ensuite.

On fait fondre la cire d'abeille dans un bain Marie dans l'huile d'olive à la mélisse. On mélange bien et une fois fondu on empote dans des pots ambré de préférence.

Puisque le jardin des ancêtres est un projet communautaire générationnel, ne vous gêner pas pour venir y faire votre tour et gouter à la livèche, aux radis et observer les différentes plantes.

- Les recettes sont tirées du cours *Herb Art 3* de l'Herbothèque.

Eve Paquin Herboriste en formation

Pour informations ou questions (450) 334-3304



Service Incendie



Quoi faire à la suite d'un incendie ?

L'important est de communiquer avec son assureur le plus tôt possible. Celui-ci vous demandera de décrire les circonstances de l'incendie et les dommages subis. Selon la nature et l'ampleur des dommages, il vous indiquera la marche à suivre. Il faudra ensuite préparer une demande de réclamation et évaluer, avec l'assureur, l'ampleur des dommages.

Pour ce faire, il faut dresser la liste des biens endommagés ou détruits et fournir à l'assureur, si possible, le modèle des appareils, les preuves d'achat, les garanties et le prix payé. Un inventaire des biens contribuera grandement à cette étape. Ensuite, il faut photographier ou filmer les dommages engendrés.

Expert en sinistre

Un expert en sinistre enquêtera sur les circonstances de l'incendie pour ensuite expliquer la marche à suivre, selon la nature des dommages subis et la couverture de votre police d'assurance. Si les dommages sont importants et qu'ils sont couverts, l'expert enverra rapidement une équipe spécialisée dans le nettoyage après-sinistre et coordonnera les travaux pour vider et nettoyer les lieux sinistrés.

À éviter

Ne pas céder à la tentation de réclamer des objets que vous ne possédez pas ou d'une valeur supérieure à ceux que vous aviez puisque vous pourriez compromettre votre indemnisation et avoir beaucoup de difficulté à vous assurer de nouveau.

LE RÈGLEMENT D'UNE RÉCLAMATION

Les grandes étapes* :

- 1- Les travaux d'urgence sont faits pour éviter toute aggravation des dommages.
- 2- Un devis est préparé pour la réparation et la reconstruction des lieux endommagés.
- 3- Une liste des biens endommagés ou détruits est établie.
- 4- Les biens, selon leur nature et leur état, sont nettoyés, réparés ou remplacés (selon le type de règlement choisi à l'achat de votre contrat d'assurance habitation).
- 5- Les pièces de l'habitation sont reconstruites.

**Ces étapes peuvent varier d'un sinistre à l'autre ou d'un assureur à l'autre et sont présentées à titre indicatif seulement.*

Il ne faut pas jeter tout de suite les biens endommagés, à moins qu'ils ne constituent un danger pour la santé, ni faire de réparations permanentes avant d'avoir parlé à l'assureur. Si des travaux d'urgence doivent être effectués pour éviter une aggravation des dommages, il est essentiel de conserver les factures et les reçus.

N.B. Ceci est mon dernier article, car je prends ma retraite du service de sécurité incendie le 3 Juillet prochain.

Pierre Le Blanc t.p.i, Service des Incendies, Notre-Dame-de-Stanbridge



Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

UNE ORGANISATION TOURNÉE VERS L'AVENIR

CONSEILS DE PRÉVENTION EN LIEN AVEC L'ACHAT OU LA VENTE EN LIGNE

Montréal, le 25 mai 2020 - La Sûreté du Québec, désire rappeler quelques conseils de prévention aux citoyens qui magasinent certains items sur internet, notamment;

- Des offres de masques ou d'équipement de protection offerts gratuitement en cette période de pandémie;
- Des produits ou services obtenus par le biais de cartes prépayées ou de cryptomonnaie;
- Le don ou la vente d'animaux ou d'accessoires animaliers à un prix dérisoire.

Soyez vigilants, certains fraudeurs utilisent les ventes en ligne afin de vous arnaquer et vous soutirer de l'argent.

De plus, dans pratiquement tous les cas, vous ne recevrez jamais le produit demandé. C'est pourquoi nous recommandons de :

- Privilégier les sites Web sécurisés (débutant par « https:// ») pour vos achats en ligne. Recherchez le cadenas en position fermée ou une clé apparaît en bordure de la barre d'adresse de votre navigateur ;
- Se renseigner sur le vendeur avant de procéder à une transaction ;
- Privilégier de rencontrer en personne le vendeur afin de l'identifier et de constater la disponibilité de l'achat ;
- Ne jamais donner de renseignements personnels lors d'un achat en ligne (par exemple, votre numéro d'assurance sociale ou votre date de naissance).

Également, si vous désirez mettre en vente certains produits en ligne, voici d'autres conseils afin d'éviter des pertes monétaires.

- Effectuez vos échanges à un endroit public et sécuritaire;
- Méfiez-vous d'un acheteur vous demandant de vous payer un montant au-dessus du prix demandé, ou vous proposant de vous envoyer, par exemple, un chèque certifié, afin que vous remboursiez la différence (soit en argent ou par virement électronique);
- Assurez-vous également de la validité du paiement avant de remettre l'article en question.

Pour signaler une fraude, nous invitons les citoyens à communiquer avec :

- Votre institution bancaire;
- La compagnie émettrice de la carte de paiement;
- Votre fournisseur de service (Internet, téléphonie cellulaire);
- Vos agences nationales d'évaluation du crédit (Équifax Canada : 1 800 465-7166, TransUnion Canada : 1 877 713-3393);
- Le Centre Antifraude du Canada et accédez au Système de signalement (en ligne) au <https://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca/report-signalez-fra.htm>

La Sûreté du Québec vous invite à être vigilant par rapport à ces situations et vous rappelle que toute information sur des activités de nature criminelle peut être communiquée en tout temps, de façon confidentielle, à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

- 30-

Service des communications et de la prévention
Grand Quartier Général de Montréal
Sûreté du Québec
514-598-4848
www.sq.gouv.qc.ca

APPEL AU RESPECT DES AÎNÉS à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des aînés.

(Chambly – le 15 juin 2020)

Le 15 juin a été désignée par les Nations Unies comme Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées. La Table régionale de concertation des aînés de la Montérégie (TRCAM) vous invite à être solidaires et à souligner l'importance de lutter ensemble contre la maltraitance envers les personnes âgées en arborant un ruban mauve, symbole officiel de cette journée. À cette occasion, la TRCAM lance un appel spécial au respect des aînés.

En effet, la maltraitance peut prendre plusieurs formes : psychologique, physique, sexuelle, matérielle, financière, ou encore organisationnelle. La violation des droits et l'âgisme sont également considérés comme de la maltraitance. Au-delà de la dénonciation et de l'accompagnement des personnes victimes, nous pouvons changer les choses dès maintenant en pratiquant et en exigeant le respect envers les aînés.

Le respect, c'est d'abord reconnaître la personne âgée comme citoyenne à part entière;

Le respect, c'est reconnaître son autonomie décisionnelle, son droit à choisir son milieu et son mode de vie;

Le respect, c'est lui fournir les conditions pour vivre, vieillir et mourir dans la dignité;

Le respect, c'est accepter la différence, incluant celle des âges et des rythmes;

Le respect, c'est oser les adaptations nécessaires pour que l'aîné puisse continuer à participer à la société;

Le respect, c'est regarder l'aîné, prendre le temps de l'écouter, entamer le dialogue, sans infantilisation, sans surprotection, sans angélisme non plus. L'âge ne confère pas automatiquement la sagesse ou la science infuse, mais ne devrait pas non plus faire perdre les droits fondamentaux dont celui au respect.

Le respect envers les aînés, c'est essentiel tous les jours.

À propos de la Table de concertation des aînés de la Montérégie (TRCAM)

La TRCAM est l'une des 18 tables régionales ayant mission d'offrir aux aînés un lieu d'échanges, de concertation et de partenariat relativement aux grands enjeux qui les touchent régionalement. Elle tire son mandat d'une entente avec la Ministre responsable des Aînés et des Proches Aidants.

En savoir plus sur les programmes gouvernementaux et outils en matière de maltraitance :

Plan d'action gouvernemental visant à contrer la maltraitance envers les personnes âgées (PAM) 2017-

2022. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002186/?>

[&txt=maltraitance&msss_valpub&date=DESC](https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002186/?&txt=maltraitance&msss_valpub&date=DESC)

Des outils de sensibilisation

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/recherche/?>

[txt=maltraitance&rechercher=Lancer+la+recherche&msss_valpub=](https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/recherche/?txt=maltraitance&rechercher=Lancer+la+recherche&msss_valpub=)

Ligne Aide Abus Aînés 1 888 489 – ABUS (2287)

Information sur la maltraitance :

Julie Després, Coordonnatrice régionale spécialisée en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées pour la Montérégie. Tél : 450-462-5120 poste 16042 ; courriel : julie.despres.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca

- 30 -

Source : Monique Messier, coordonnatrice TRCAM
450-447-5885; info@trcam.ca



Investissons collectivement
dans nos commerces locaux!



Deux nouvelles plateformes pour promouvoir l'achat local dans Brome-Missisquoi

Cowansville, mardi 26 mai 2020 - La MRC Brome-Missisquoi lance le portail Jachetebromemissisquoi.com ainsi qu'un répertoire de l'offre alimentaire afin de faire la promotion du commerce de proximité.

Jachetebromemissisquoi.com

Tel un centre d'achat virtuel, ce nouveau site web rassemble plusieurs boutiques en ligne où les citoyens pourront se procurer divers produits et services de la région. La plateforme permet aux usagers de trouver rapidement ce qu'ils recherchent en filtrant soit par catégorie d'entreprises ou par municipalité ou encore simplement en tapant le produit recherché dans l'engin de recherche. La plateforme réunit les commerces de toute la MRC incluant ceux de Bromont déjà inscrit sur jachetebromont.com lancée récemment.

JacheteBromeMissisquoi.com permet aux commerçants de la région qui n'ont pas de boutique en ligne d'en créer une à peu de frais, avec Shopify qui est l'une des plateformes les plus utilisées au monde. « La pandémie de Coronavirus a poussé les consommateurs à faire leurs achats davantage en ligne et à prioriser l'achat local et tout porte à croire que cette habitude est là pour rester. On pense donc qu'il y a une belle opportunité pour les commerces de la région de se lancer dans la vente en ligne ou de promouvoir les efforts numériques déjà entamés », souligne Patrick Melchior, préfet de la MRC Brome-Missisquoi. À ce jour, on compte déjà plus de 250 entreprises référencées sur la plateforme dont 29 offrent l'achat de produits à même le site.

Le nouveau site JacheteBromeMissisquoi.com, propulsé par la MRC, a été créé en partenariat avec le Groupe Olix, la Chambre de commerce et le CLD de Brome-Missisquoi.

Les entreprises intéressées à s'inscrire sur la plateforme pour y créer une boutique en ligne ou simplement pour y être référencées peuvent le faire en cliquant sur « Enregistrer mon entreprise » directement sur la page d'accueil du site JacheteBromeMissisquoi.com.

Répertoire de l'offre alimentaire

Parallèlement au lancement de la plateforme faisant la promotion des commerces locaux, une deuxième initiative a été amorcée afin de rendre accessible l'ensemble de l'offre des producteurs et transformateurs alimentaires de Brome-Missisquoi aux citoyens. La MRC s'est associée avec le portail Maturin.ca pour regrouper son offre sous une même adresse web et ainsi devenir une destination unique pour manger local. Une nouvelle section dédiée entièrement aux producteurs de Brome-Missisquoi a donc été créée sur la plateforme existante et joue le rôle de répertoire. On y retrouve un bon nombre d'informations sur les entreprises de la région et les produits qu'elles offrent. Il est possible de filtrer les producteurs par municipalité ainsi que par catégorie de produits (fruits et légumes,



boucherie, boulangerie, produits laitiers, etc.)

“Je pense que les gens vont être étonnés en constatant la diversité de ce qui est produit sur notre territoire. Nous avons la chance de vivre à même un garde-manger à ciel ouvert, il faut en profiter”, mentionne Leslie Carbonneau, Conseillère en développement agroalimentaire au CLD de Brome-Missisquoi.

Comme l’entreprise Maturin offre déjà le service d’entreposage et de livraison, il est maintenant possible d’acheter des produits de la région à même un panier d’achats unique directement sur le site maturin.ca. C’est environ le quart des producteurs référencés sur la plateforme qui offrent des produits en vente.

Aujourd’hui, on compte déjà environ 40 entreprises référées sur le répertoire. Ce dernier continuera de se bonifier au courant des prochaines semaines. Les entreprises alimentaires qui aimeraient y être référencées peuvent contacter Leslie Carbonneau à l’adresse lcarbonneau@cldbmqc.ca.

Une campagne de promotion pour l’achat local

Pour appuyer le lancement des deux plateformes, la MRC a prévu une campagne de promotion de l’achat local auprès des résidents. «On sent que l’appel à l’achat local du premier ministre a été entendu auprès de la population. Nous souhaitons profiter du momentum pour aider les entreprises de la région à se faire découvrir ou redécouvrir auprès des résidents et développer le réflexe d’investir localement chez nos citoyens », précise M. Robert Desmarais.»

Source :

Rémi Jacques, Conseiller en développement touristique

rjacques@cldbmqc.ca 450 405-7887

Dons pour banque alimentaire

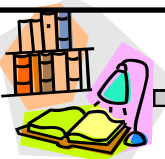
Présentement, Marché Gendreau recueille des dons en argent pour une banque alimentaire afin d’aider les résidents de Notre-Dame-de-Stanbridge qui sont dans le besoin. Vous pouvez téléphoner au Centre d’Action Bénévole de Bedford **(450) 248-2473** pour recevoir un panier de nourriture.

Merci pour cette initiative.

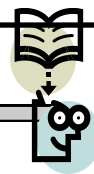


Le Comité des Loisirs tient à remercier Stéphane Plourde, sa conjointe et ses aides pour l’entretien de la patinoire saison 2019-2020 et pour le bon travail effectué. Nous avons reçu beaucoup de bons commentaires. M. Plourde nous a avisé qu’il ferait l’entretien cette année encore.

Merci encore à votre équipe.



Bibliothèque Municipale



La Bibliothèque municipale est aménagée au 750 rue Gauvin dans le bâtiment du comité des Loisirs de Notre-Dame-de-Stanbridge. Téléphone : 450-296-4350

**LA BIBLIOTHÈQUE DE NOTRE-DAME EST MAINTENANT OUVERTE !!!
MAIS.... SELON LES EXIGENCES DE SANTÉ CANADA**

➔ MERCREDI SOIR : de 17h00 à 18h30 et SAMEDI MATIN : 10h00 à 12h00

Afin de bénéficier du service de prêt sans contact, la bibliothèque invite les citoyens à consulter le site de la Municipalité Notre-Dame-de-Stanbridge pour vos choix de livres.:

www.notredamedestanabridge.qc.ca onglet: vie municipale/bibliothèque, au bas, nouveautés depuis 2016. Faites votre choix (par auteur et titre) .

Deux options s'offrent à vous pour transmettre la liste des documents choisis, soit:

envoyer un courriel à: biblionds2010@gmail.com

- ou laissez un message vocale au **450-296-4350** (Centre des loisirs /bibliothèque) ne pas oublier de laisser **vosre nom et no. de téléphone**.
- Ce faisant, l'équipe préparera les documents choisis et il sera possible d'aller les chercher au moment convenu.
- Nous préparons votre commande le mercredi et le samedi lorsque nous irons à la bibliothèque.
- Ex.: on prend le message le mercredi, vous passez les prendre le samedi.
On prend le message le samedi, vous passez les prendre le mercredi.

Les livres seront déposés sur une table à la porte de droite avec votre nom. (Apportez votre sac). Ainsi, il n'y aura aucun contact entre le personnel et les citoyens.

POUR LE RETOUR DE LIVRES: DÉPOSEZ LES DANS LE BAC À L'ENTRÉE IDENTIFIÉ "RETOUR DE LIVRES"
UN BAC SERA À L'ENTRÉE DE LA PORTE **Un respect de la distanciation sociale sera exigé.**

Il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Gisèle Bonhomme: 450-296-8841 / Pauline Bonneau 450-296-4567

Horaire des bénévoles pour le mois de juillet 2020

Jour	Date	Noms
Mercredi	01 juillet	Fermé
Samedi	04 juillet	Micheline Dufour
Mercredi	08 juillet	Béatrice Travers
Samedi	11 juillet	Guy Lambert
Mercredi	15 juillet	Annie St-Pierre
Samedi	18 juillet	Pauline Bonneau
Mercredi	22 juillet	Claudette Pinsonnault
Samedi	25 juillet	Gisèle Bonhomme
Mercredi	29 juillet	Annie St-Pierre



Quelques nouvelles de la paroisse Notre-Dame-des-Anges

Comme vous l'avez sans doute lu dans le journal l'Avenir, au sujet des paroisses de Farnham et Ste-Brigide, la même situation s'est présentée pour les paroisses de notre Unité tels : St-Damien, St-Philippe et Notre-Dame-des-Anges.

Suite aux recommandations de notre évêque Mgr. Christian Rodembourg, nous avons du mettre à pied temporairement, le curé et tout le personnel des presbytères qui ont pu bénéficier de la Prestation Canadienne d'Urgence (PCU) depuis le 27 mars. Il en va de même pour les agentes de pastorale, la ménagère et la secrétaire de l'Unité.

Au moment d'aller sous presse, nous ne connaissons pas encore la date d'ouverture officielle des lieux de culte; mais le conseil épiscopal nous a déjà partagé les protocoles à suivre pour ces ouvertures. Et il y a beaucoup de mesures à suivre...

Les membres de l'Assemblée de Fabrique de notre paroisse se rencontreront sous peu afin de préparer l'après covid : nous devons nous attendre à de nouvelles manières de faire et apprendre à servir la population de façon différente.

À cause de cette pandémie, nous avons du annuler les messes, les funérailles, les baptêmes et beaucoup de célébrations qui nous ont occasionnés des pertes de revenus. En plus nous avons aussi du annuler le Diner de Fabrique prévu au mois d'avril; activité qui génère toujours un très bon profit et qui permet de boucler les coûts de chauffage et d'entretien.

Nous ne savons pas encore, quels seront les coûts pour le redémarrage de nos activités, mais nous souhaitons que notre communauté demeure vivante et active. Nous espérons aussi que de concert avec les autres paroisses, l'horaire des messes soit mieux partagé, pour travailler ensemble à l'Unité!!

Au plaisir de vous revoir dans notre église
Ginette Simard Gendreau,
Présidente de la Fabrique Notre-Dame-des-Anges



Heures d'ouverture du bureau de poste de Notre-Dame-de-Stanbridge

Lundi	09:30 - 12:00 - 14:00 - 16:15	Jeudi	09:30 - 12:00 - 14:00 - 17:30
Mardi	09:30 - 12:00 - 14:00 - 16:15	Vendredi	09:30 - 12:00 - 14:00 - 16:15
Mercredi	09:30 - 12:00 - 14:00 - 16:15		

Fermé les samedis et dimanches

Sirop d'érable à l'ancienne



Tél.: 450-296-4453
Cell.: 450-542-8262

Roger et Anne Marie Santerre

Résidence Duhamel inc.

POUR QUE LA VIE CONTINUE

Johanne Duhamel,
propriétaire et
infirmière auxiliaire

450 296-4458

facebook

1128 rue Principale,
Notre-Dame-de-Stanbridge (Québec)
J0J 1M0

residenceduhamel@gmail.com
www.residenceduhamel.com



AUTOPRO

www.napaautopro.com

Pierre Larocque
Propriétaire

Jean-François Côté
Propriétaire

Mécanique LACO Inc.

817, rue Principale
Notre-Dame-de-Stanbridge, QC
J0J1M0
Tél. : 450 296-8827

Alignement
Suspension
Climatisation
Freins
Électronique



**Fromages artisanaux
au lait cru de chèvre**

Ouvert les samedis
ou sur rendez-vous
438-494-8831

641 rang de l'Ange Gardien

www.cornesetsabots.com



hpaquette57@gmail.com
hpaquette.com
450 248.0777

Courtier immobilier

Stéphanie Vaquette

MES BRETÈLLES ?
Je ne me les pète pas,
je me les être pour
mieux vous servir !



Desjardins
Gestion de patrimoine
Valeurs mobilières

Groupe JFS,

ANDRÉE COUTURE, Pl. Fin.
Conseillère en placement

145, rue Sherbrooke,
bureau 102
Cowansville (Québec)
J2K 5E7



450 263-7555
1 855 263-7555
Télécopieur : 450 263-5805

groupejfs.com

groupejfs@desjardins.com

**Espace
Disponible**

5\$ par parution

MicroBytes - Ordinateurs
Mb Service à domicile

Vente neuf et usagé, Réparation, nettoyage

Jean-Pierre TRAVERS

450-348-5300

info@microbytes-stjean.com

950 Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge

AXEP

Marché Gendreau

Depuis 1944

Boucherie, micro-brasserie 1097 rue Principale
fruits et légumes, traiteur, essence Notre-Dame-de-Stanbridge, Qc
450-296-4337

Martine Bellavance

Artiste peintre,
Professeur et Auteure

(514) 820-1185

martine_bellavance@hotmail.com

- *Atelier de peinture décorative
- *Cours de peinture



**RÉPARATION ET CHANGEMENT
DE VITRES D'AUTOS,
APPROUVÉS PAR LES ASSUREURS**

**Vente de véhicules
usagés ou neufs**



COURTAGE AUTOMOBILE TÉTREAU
817, Principale
Notre-Dame-de-Stanbridge
450-542-1556

Au delà de l'herboristerie

Eve Paquin

Maître Reiki et herboriste

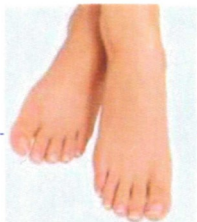
(450)-334-3304 rés.
(514)-703-1283 cell.

Reiki
Herboristerie
Fleurs de Bach
Magie blanche
Radiesthésie et Kinésiologie



1051, rue Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge

France Boulet
Soins des pieds



- *Amincissement et/ou coupe d'ongles
- *Nettoyage des ongles
- *Prévention d'ongles incarnés
- *Amincissement des cors et des callosités

Service à domicile

**Pour rendez-vous
Tél. : 450-296-4584**

ATELIER

MATHIEU FORGUES INC.

ACIER | ALUMINIUM | ACIER INOXYDABLE

Soudure | Réparation | Modification | Fabrication | Unité mobile

821, Rue Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge
QC J0J 1M0 | T. 450.334.0769 | C. 450.357.0769

atelier.mathieuforgues@hotmail.com

cuisines DESPRO

*Spécialisé en armoires de cuisine, salle de bain
et meubles sur mesure.*

SALLE DE MONTRE: sur rendez-vous
au 364 rang St-Joseph, Notre-Dame-de-Stanbridge

www.cuisinesdespro.com tél : 450-296-4440
Bertrand Provost et Anne-Marie Després

900, rue Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge, J0J 1M0 Téléphone 296-4710 Télécopieur: 296-5001
Site internet: www.notredamedestanbridge.qc.ca